

URPS INFIRMIERS

OCEAN INDIEN



NEWSLETTER #3

Chères consœurs, chers confrères,

Ces derniers mois, l'actualité de votre URPS a été riche et nous vous invitons, au travers de cette 3ème édition de la Newsletter, à découvrir nos actions et suivre l'avancée de nos projets.

Alain Duval, Président

ENQUETE INFIRMIERS

C'EST PARTI !

Avec le développement des prises en charge à domicile, des soins coordonnés et de la coopération pluri-professionnelle autour du patient, les infirmiers libéraux occupent une place croissante mais insuffisamment reconnue dans le système de santé.

L'URPS Infirmiers OI, soutenue par l'ARS-OI, la CGSS et l'Ordre Infirmier, a décidé de lancer une **grande enquête auprès de l'ensemble des infirmiers libéraux** conventionnés à La Réunion et à Mayotte afin de mettre en évidence la richesse et la diversité de notre métier mais aussi les difficultés auxquelles nous devons faire face. Cette étude, conçue par des infirmiers libéraux et mise en œuvre par l'institut IPSOS Océan Indien permettra de **mettre en avant et valoriser la place des infirmiers libéraux** auprès des institutions publiques (ARS, CGSS, Conseil départemental, régional...) et auprès des autres professionnels de santé.

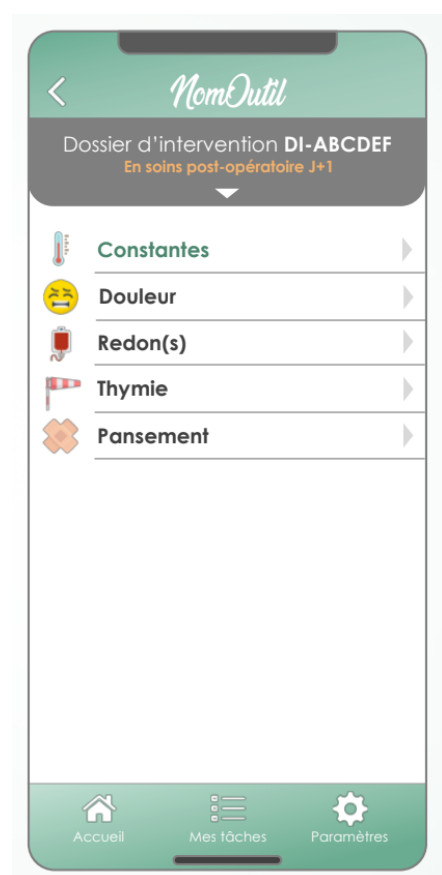
Pour le **volet quantitatif** de l'enquête, nous proposons à tous les infirmiers de remplir un **questionnaire en ligne**, d'une durée estimée à 15min et indemnisé à hauteur d'un **AMI 4** en cas de restitution complète du questionnaire. Pour le **volet qualitatif**, des infirmiers seront tirés au sort pour participer à des entretiens.

Conformément à la législation en vigueur, les données de cette enquête sont rendues anonymes. Seules seront communiquées à l'URPS vos coordonnées (adresse mail) pour l'indemnisation.

La parution des résultats de l'enquête est prévue en septembre 2019.



URPS INFIRMIERS



DIASPAD

DISPOSITIF INFIRMIER D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI POST-AMBULATOIRE A DOMICILE

Le projet de Dispositif Infirmier d'Accompagnement et de Suivi Post-Ambulatoire à Domicile « DIASPAD » repose sur une surveillance du patient dès la sortie de l'hôpital, par des **visites d'infirmier(e)s libéraux(ales), dès le soir de l'opération** et jusqu'à quatre jours après l'intervention chirurgicale.

Les chirurgiens et l'anesthésiste prescrivent les visites infirmières et en cas de complication, l'infirmier(e) peut contacter à tout moment l'unité de chirurgie ambulatoire.

L'**infirmière pivot** de l'établissement assure la coordination entre les praticiens hospitaliers, le patient et les professionnels de santé de ville **désignés par le patient**.

Une **application numérique** sécurisée balisera le chemin clinique et facilitera le parcours du patient en permettant aux professionnels de santé de ville (infirmiers, pharmaciens, MK, médecin traitant...) qui le suivent de se coordonner et de rester en lien constant avec l'établissement.

Des **formations** régulières seront organisées par l'URPS et dispensées par les chirurgiens et professionnels de santé de l'établissement afin de présenter le fonctionnement de l'application numérique, de réactualiser les connaissances des professionnels de ville sur les différentes techniques chirurgicales employées et les soins ou recommandations utiles pour le suivi.

En plus de la facturation selon la NGAP, **les infirmiers seront indemnisés par l'URPS** pour le suivi et la surveillance du patient à domicile de J0 à J+4.

Ce projet est **soutenu par l'ARS OI**.

L'expérimentation est prévue en septembre sur les secteurs Ouest de la **Clinique des Orchidées** et Nord de la **Clinique Saint Vincent**.

* Images non contractuelles

URPS INFIRMIERS

ENQUETE A MAYOTTE "UNONO WA MAORE"

Lancée en décembre dernier, l'enquête « Unono wa Maore », menée conjointement par Santé Publique France, l'institut de sondage IPSOS et l'URPS Infirmiers OI, atteint à présent sa vitesse de croisière.

Pour rappel, cette étude a pour principal objectif de mieux connaître l'**état de santé de la population Mahoraise**, de décrire les **facteurs de risque et les déterminants de santé** ainsi que d'estimer les prévalences du diabète, de l'hypertension artérielle, de l'obésité, de l'hépatite et de certaines IST.

Menée auprès d'un échantillon de **6000 personnes** dont environ **1500 enfants** de moins de 15 ans, elle nécessite la contribution essentielle d'une **cinquantaine d'infirmiers libéraux**, encadrés par deux infirmières coordinatrices, tous libéraux et tous recrutés par l'URPS infirmiers OI pour cette mission inédite qui s'étale sur une période de 6 mois.



QUELQUES CHIFFRES

A la fin janvier 2019, nous recensons :

- 3048 personnes enquêtées tous âges confondus
- 1257 personnes tous âges confondus vues par les infirmiers libéraux
- 821 prélèvements sanguins
- 752 auto-prélèvements recensés au laboratoire
- 452 résultats restitués par le médecin de l'étude



URPS INFIRMIERS

COOPERATION & INTERPRO

Votre URPS coopère avec Tip@santé pour développer l'inter-professionnalité. De nombreux projets pluriprofessionnels sont actuellement sur les rails.

- LES COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE

La loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2019 a défini juridiquement les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS). Ces structures "regroupent les **professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes** : organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile...».

Trois projets de CPTS sont portés, à La Réunion, par les professionnels de santé libéraux, au travers de l'association inter-URPS "Tip@santé", et grâce au soutien financier de l'ARS-OI :

- **SUD - Repérage de la fragilité des personnes âgées** et coordination ville-hôpital entre les médecins libéraux et hospitaliers, les pharmaciens d'officines, les infirmiers libéraux, les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes, la MAIA et ORISON. L'objectif est de rédiger un projet qui permettra d'inclure les secteurs sociaux et médico-sociaux, les établissements de santé (public-privé), l'HAD, les SSIAD, les réseaux, les mairies, le Département et la Région.
- **OUEST - Soins non programmés** : entre les médecins libéraux et hospitaliers, les pharmaciens d'officines et les infirmiers libéraux.
- **EST - Troubles du langage et de l'apprentissage** : entre les orthophonistes, les médecins et les orthoptistes.

Objectifs de ces CPTS :

- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé
- Faciliter et fluidifier les parcours
- Renforcer la qualité des soins
- Favoriser l'accès aux soins par une meilleure organisation des équipes de soins primaires de 1er et 2nd recours.

Calendrier

- Fin décembre : lancement officiel
- Mai 2019 : présentation du projet de santé



URPS INFIRMIERS

COOPERATION & INTERPRO

— FOCUS SUR LA PTA

Son objectif est de **gérer les cas complexes** et de **développer des services numériques** adaptés aux besoins des professionnels comme des patients, et de les intégrer aux outils quotidiens.

L'URPS Infirmiers est partie prenante du projet.

MISSIONS

- Informer pour faciliter les orientations de patients
- Aider à la coordination de parcours santé
- Soutenir les pratiques et initiatives professionnelles

PRISE EN CHARGE COMPLIQUEE

- Lorsqu'il y a plusieurs intervenants professionnels, et/ou polypathologie, et/ou difficulté individuelle (patient...)
- Avec risque d'aggravation de l'état de santé

GAGNER DU TEMPS

- pour trouver une ressource particulière en proximité ou la mobiliser
- pour dénouer un problème associant des difficultés sociales et/ou médicosociales et de suivi santé
- pour faciliter la communication autour du patient
- pour aider à l'évaluation des besoins multidimensionnels du patient
- pour coordonner son parcours de santé

EQUIPE

- RUN APPUI - Gestion des appels et des réponses
- MAIA - Gestion de cas : maintien à domicile au long cours si perte d'autonomie décisionnelle et fonctionnelle
- REUCARE - Réseau de prévention rénale et/ou cardiovasculaire : parcours
- RESEAU PEDIATRIQUE : réseau pathologies ou problématiques de l'enfant et de l'adolescent
- REUCARE : parcours en périnatalité
- SAOME : Réseau parcours en addictologie
- TIP@SANTE

PTA 974

PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI



un n° unique d'appel :
0800 444 974



Un guichet unique :
n° d'appel 0800 444 974



Partager les comptes
rendus entre la ville et
l'hôpital



Accéder à une vue à 360°
du parcours de votre
patient



Trouver les coordonnées
des professionnels et
établissements de santé



Échanger par emails
en toute sécurité

URPS INFIRMIERS

COOPERATION & INTERPRO



- DISPOSITIF "LIB'SANS TABAC"

Un million de fumeurs quotidiens en moins en 2017 !
Cette baisse historique est le résultat de plusieurs mesures de santé publique comme le paquet neutre, la mise à disposition d'un meilleur accès aux traitements de substitution nicotinique et la campagne #MoisSansTabac.

Cette campagne du MoisSansTabac propose à tous les fumeurs d'oser ensemble l'aventure de l'arrêt du tabac pendant le mois de novembre.

A La Réunion, "Lib'SansTabac" est un dispositif à l'initiative de Tip@santé, qui propose à tous les fumeurs de bénéficier d'un **accompagnement tout au long de l'année**.

Les médecins, pharmaciens, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, chirurgiens dentistes et sages-femmes sont invités à rejoindre le dispositif pour **accompagner plus efficacement leurs patients qui souhaitent arrêter de fumer**.

Le dispositif a pour but de proposer un **parcours coordonné** au fumeur qui souhaite arrêter de fumer avec une prise en charge identique quel que soit le professionnel de santé, de prévenir toute rupture de ce parcours grâce au maillage de tous les professionnels.

Quel outils ?

- un formulaire d'entretiens
- des supports de communication
- un Kit «sevrage tabagique en pratique»



URPS INFIRMIERS

COMMUNICATION

Votre URPS communique et vous informe régulièrement via le site internet, la page Facebook, les campagnes mailing, les newsletters...

— SITE INTERNET

L'URPS Infirmiers vous informe sur l'actualité qui vous concerne via notre site urpsinfirmiers-oi.fr

Vous avez la possibilité de vous inscrire à la Newsletter en complétant le formulaire dédié sur le site.

— PAGE FACEBOOK

Nous vous invitons à nous rejoindre sur la page Facebook URPS Infirmiers OI pour ne rien manquer de l'actualité. N'hésitez pas à commenter et à partager nos publications avec vos confrères.

— E-MAILING

Les campagnes mailing nous permettent de communiquer et de vous alerter sur des événements importants. N'hésitez pas à nous transmettre votre adresse mail pour les recevoir.

— EDITO

Dans le dernier édito en ligne du mois de février 2019, l'URPS Infirmiers OI vous propose un tour d'horizon des projets phares de l'année 2019.

Vous pouvez le télécharger sur notre site, en page d'accueil ou consulter les précédentes éditions dans la rubrique "Editos" ..



URPS INFIRMIERS

L'URPS INFIRMIERS A VOTRE SERVICE



L'URPS Infirmiers OI, c'est 8 élus et une chargée de mission, investis et déterminés à représenter et servir les infirmiers libéraux de La Réunion et de Mayotte, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, sans distinction ni prosélytisme.



Où nous retrouver ?

Sur notre site internet
urpsinfirmiers-oi.fr et
sur notre page
Facebook URPS
Infirmiers OI.



Comment nous contacter ?

Via notre adresse mail
contact@urpsinfirmiers-oi.fr ou
notre plateforme téléphonique
au 02 62 79 00 01.



URPS Infirmiers OI

contact@urpsinfirmiers-oi.fr - 0262 79 00 01

[urpsinfirmiers-oi.fr](https://www.facebook.com/urpsinfirmiers-oi) - Page Facebook URPS Infirmiers OI